
L'ÉCHO DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**AU COMITÉ TECHNIQUE
DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2018**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents étaient : Éric Kargès, Fabienne Tamim, François Le Douarin, Jean-Pierre Blouch, Ary Comuce, Nadia Kara. Étaient excusés : Sabine Domecq, Catherine Brandon.

À propos du compte rendu de CT du 28 juin et du REC actualisé

Nous avons demandé de prendre la parole en introduction pour exprimer notre mécontentement sur le fait que le compte rendu du CT du 28 juin modifié n'a pas été communiqué pas plus que le rapport sur l'état de la collectivité (REC) actualisé (voir notre compte rendu de Comité technique du 3 octobre), alors que ces points auraient pu être inscrits à l'ordre du jour du présent CT. Il nous est à nouveau indiqué que le REC nous sera adressé.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 3 octobre 2018 (avis)

Nous demandons que soit modifié le compte rendu afin que les positions des représentants du personnel soient retranscrites de façon conforme au déroulé de la séance.

Avis favorable sous réserve des modifications demandées.

Nous demandons que tous les nouveaux postes soient systématiquement présentés en séance avant d'être intégrés dans le tableau des effectifs au CT suivant. Si pour des impératifs de calendrier les deux points doivent être présentés au même CT, il faudrait que le point du tableau des effectifs soit traité après l'examen de la création de poste. En accord avec tous les présents, les points 2 et 3 sont donc examinés en ordre inverse.

2) Création d'un poste de chargé de mission démocratie participative (avis)

Même si nous comprenons mieux le sens de la création d'un tel poste, désormais qu'un document nous est donné, nous confirmons le fait qu'il est difficile de valider la création d'un poste de ce chargé de mission (cadre A), tenant compte des besoins non satisfaits pour des raisons budgétaires : agent d'hygiène, accueil de Jean Yanne, les agents volants dans les crèches et écoles (cuisine et ATSEM).

Le DGS nous répond qu'il ne se souvient pas de nos revendications de création de postes. Nous rappelons nos diverses interventions en la matière - en particulier, la revendication nationale d'un ATSEM par classe - et nous nous engageons à reformuler plus fermement nos revendications à l'avenir.

Ayant eu les documents sur ce point, pour ce CT, nous avons pu consulter quelques services et nous nous sommes aperçu que la problématique de la démocratie participative pouvait toucher plus de domaines que ceux indiqués sur la note. Nous demandons à ce qu'un recensement exhaustif sur thème soit effectué.

De plus, les agents nous ont rappelé un épisode problématique de démocratie participative, où ils avaient été mis en porte à faux vis-à-vis des jeunes, par une intervention d'élue municipale. Le DGS acquiesce en précisant que la création du poste permettrait de résoudre ce genre de problème.

Avis des représentants du personnel : abstention.

3) Tableau des effectifs de la ville (avis)

Avis des représentants du personnel : abstention en conformité avec l'avis donné au point 3, concernant la création de poste de cadre A, attaché à la démocratie participative, mais cette position ne concerne pas les autres modifications du tableau des effectifs.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le jeudi après-midi, de 14 à 17 heures.